

# PREAMBULE

**Ce dossier de demande de permis de construire concerne l'installation de trois postes de transformation et d'un poste de livraison combiné avec un quatrième transformateur, de clôtures avec portails et de structures métalliques supportant les panneaux photovoltaïques de la Centrale Solaire Les Brandes, commune de Ménesplet (Dordogne, 24).**

La **Centrale Solaire Les Brandes** se situe sur la commune de Ménesplet. Le site, composé actuellement de deux parcelles en friche, est une zone appartenant à un propriétaire privé. Aujourd'hui le propriétaire souhaite mettre à disposition ces terrains afin de s'engager dans une démarche de transition énergétique au travers de la création d'une centrale photovoltaïque sur le territoire.

Le projet consiste en l'implantation de structures métalliques fixes. Ces structures supportent un ensemble de panneaux photovoltaïques reliés les uns à la suite des autres. Ces structures seront fixées au sol par un système de pieux. Le projet comptera environ 16 000 modules photovoltaïques.

L'évacuation de l'énergie produite par les panneaux solaires nécessite la construction d'un poste de livraison comprenant un transformateur électrique et de trois postes de transformation comprenant chacun un transformateur électrique. Ces équipements permettront d'injecter la production sur le réseau national d'électricité. Afin de convertir le courant produit par la centrale solaire, l'installation d'environ 31 onduleurs sera nécessaire. Ces équipements seront fixés sur la structure des tables photovoltaïques. De plus, afin de limiter les accès au parc photovoltaïque, la centrale solaire sera entièrement clôturée.

Le site de Ménesplet est un lieu favorable à l'implantation du projet photovoltaïque. L'étude du gisement solaire a en effet montré qu'il était tout à fait adapté à l'exploitation d'une centrale photovoltaïque. De plus, toutes les mesures nécessaires à la bonne intégration du projet dans son environnement ont été prises dès la conception du projet. Ce dernier a tenu compte des sensibilités écologiques, paysagères et patrimoniales relevées sur le site.

**Le parc photovoltaïque, d'une puissance envisagée de 8,7 Mwc produira environ 10 979 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle chauffage compris d'environ 2 331 foyers soit environ 5128 personnes (la commune de Ménesplet comptant 1 814 habitants en 2016).**

Ce projet participe donc, dans sa globalité, à l'objectif d'accroissement des moyens de production d'électricité à partir d'une énergie renouvelable non polluante et contribue à augmenter la part du solaire photovoltaïque dans le « mix » énergétique français. De plus, ce projet permet de rapprocher la source de production électrique des consommateurs.